

LA LETTRE DU

N° 151 - NOVEMBRE 1996

CEPII

CENTRE
D'ÉTUDES PROSPECTIVES
ET D'INFORMATIONS
INTERNATIONALES

LES COÛTS SALARIAUX EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET AUX ÉTATS-UNIS

Le niveau et la dispersion des coûts salariaux sont une préoccupation majeure des politiques économiques. Mais les comparaisons internationales soulèvent d'importantes difficultés statistiques et leurs résultats sont parfois contradictoires. C'est pour affiner le diagnostic que l'étude présentée ici est revenue aux sources nationales. Elle compare les coûts salariaux de trois pays développés, en tenant compte de l'ensemble des charges sociales, et en distinguant les qualifications et les différents secteurs. En moyenne, le coût salarial apparaît effectivement plus élevé en Allemagne qu'en France, mais l'écart est moins important que ce que l'on en dit habituellement. Ainsi le travail ouvrier allemand ne coûtait en 1992 que 28% de plus qu'en France, malgré la proportion plus importante d'ouvriers qualifiés dans l'industrie allemande. Le coût horaire de la main d'oeuvre française est lui-même nettement supérieur au coût américain moyen, contrairement, là encore, à l'idée qui prévaut parfois. Enfin, la dispersion des salaires entre secteurs manufacturiers est beaucoup plus forte en Allemagne et aux États-Unis qu'en France : les secteurs à faible qualification, où la concurrence par les coûts est la plus vive, sont donc plus mal placés en France qu'ailleurs. Ce handicap est probablement partiellement compensé par les mesures récentes d'allègement des charges sur les bas salaires¹.

1

■ Un diagnostic difficile

Depuis quelques années, la maîtrise des coûts salariaux est redevenue un enjeu central de politiques économiques de plus en plus soucieuses de préserver l'emploi. C'est en effet un déterminant essentiel de la demande de travail et de la compétitivité des entreprises. En Europe, l'idée prévaut souvent que la générosité des systèmes de protection sociale et l'existence de salaires minimaux gonflent les coûts salariaux des entreprises et pèsent sur leur compétitivité. De fait, comme l'a souligné récemment la Commission Européenne, les charges sociales et fiscales pesant sur les salaires se sont accrues en Europe depuis quinze ans. C'est pourquoi de nombreux pays se sont engagés dans une réforme du système de cotisations sociales. En France, ce changement vise en particulier les prélèvements obligatoires assis sur les salaires les plus faibles.

Un diagnostic précis sur le niveau comparé des coûts salariaux dans les grands pays développés est donc nécessaire. Or, la comparaison internationale, en niveau, du coût salarial est un exercice délicat. Les données nationales portent sur des champs différents (ensemble de l'économie, industrie dans son ensemble, industrie manufacturière...), ne mesurent pas toujours le même salaire (horaire, annuel ou mensuel ; net, brut ou total), ou ne distinguent pas les mêmes qualifications. Au total, les comparaisons disponibles donnent des résultats contradictoires.

Ainsi la principale source utilisée, fondant notamment le classement de Morgan Stanley², est produite par le BLS³. Selon cet organisme, le coût salarial horaire d'un "ouvrier de production" français dans l'industrie manufacturière se situe, en

1. Cette lettre est tirée d'une étude réalisée en juillet 1996 pour les besoins de l'Instance d'évaluation de la Loi quinquennale sur l'emploi.

2. Voir par exemple : "An alternative viewpoint", *The Economist*, p.93, 2 novembre 1996.

3. U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, "Hourly Compensation Costs for Production Workers in Manufacturing", juin 1996.

1995, 12% au-dessus du niveau américain et le coût allemand 65% au-dessus du niveau français (soit 85% au dessus du niveau américain). L'industrie allemande souffrirait donc de coûts salariaux très élevés, alors qu'à l'inverse l'industrie française n'aurait qu'un faible handicap par rapport aux Etats-Unis. Ce diagnostic n'est pas partagé par l'Insee, qui, en utilisant les enquêtes européennes sur le coût de la main d'oeuvre⁴, conclut que la France "se situe parmi les pays européens à coût salarial élevé".

L'étude présentée ici revient aux sources nationales, en utilisant pour trois grands pays — la France, l'Allemagne et les Etats-Unis — l'information sectorielle disponible (voir encadré). Le constat final est plus nuancé que celui du BLS et proche de celui de l'Insee.

■ La France est intermédiaire entre l'Allemagne et les Etats-Unis

En 1992, le coût horaire du travail dans l'industrie manufacturière française, toutes catégories confondues, était, au taux de change courant, supérieur de 23% au coût américain et inférieur de 18% au coût allemand (tableau 1)⁵. Extrapolés à l'année 1995 (voir encadré), ces écarts atteindraient respectivement +30% vis-à-vis des Etats-Unis — du fait de la dépréciation du dollar par rapport au franc — et -26% vis-à-vis de l'Allemagne, la dérive salariale allemande ayant été forte ces trois dernières années.

Les écarts de productivité vont dans le même sens, et élargissent encore l'éventail⁶. Au total, le coût salarial unitaire français serait en 1995 supérieur de plus de 40% à celui des Etats-Unis, et inférieur de presque 40% au coût salarial unitaire allemand. L'industrie ouest-allemande souffrirait ainsi d'un handicap important, qui tiendrait à la fois à une productivité plus faible qu'en France, et, *a fortiori*, qu'aux Etats-Unis, et à des coûts salariaux plus élevés. Le faible coût de la main d'oeuvre en ex-

RDA (inférieur en 1992 de 57% au coût français) ne modifie pas beaucoup ce constat, en raison de son poids limité dans la population active. De plus, la plupart des conventions collectives prévoient un rattrapage rapide des salaires de l'Est.

Ces disparités ne sont cependant pas aussi marquées pour toutes les catégories de salariés. Ainsi, l'écart de coût salarial franco-allemand était-il, en 1992, très faible pour les catégories élevées. Il était plus important en revanche pour les faibles qualifications : l'éventail salarial est plus resserré en Allemagne de l'Ouest qu'en France⁷, en raison de la rémunération avantageuse des ouvriers dans l'industrie allemande (tableau 2). En considérant la catégorie "ouvriers" dans son ensemble, l'écart entre les coûts annuels du travail français et allemand atteignait 28% en 1992, car le poids plus important des ouvriers qualifiés dans la main-

Tableau 2 - Comparaison France-Allemagne du coût annuel du travail dans l'industrie manufacturière en 1992

Catégorie de travail	Part dans l'effectif français en %	Part dans l'effectif allemand en %	Coût allemand sur coût français
Ouvriers non qualifiés	20,8	11,3	1,22
Ouvriers qualifiés	39,0	54,0	1,24
Employés	9,2	6,4	1,14
Professions intermédiaires et supérieures	30,9	28,3	1,01
Ensemble	100,0	100,0	1,13

Source : Calcul des auteurs. Les données sont décrites dans l'encadré.

d'oeuvre allemande accroît l'écart global de rémunération entre les ouvriers allemands et français. L'avantage de coût dont bénéficiait la France apparaît donc net, mais n'avait pas pour autant l'ampleur que lui donne le BLS. Depuis 1992, il s'est accru sous l'effet de la hausse des coûts salariaux en Allemagne, et des mesures d'allègement des cotisations sociales sur les bas salaires prises en France, qui ont eu pour effet de réduire le coût salarial pour l'entreprise au niveau du SMIC.

De même le diagnostic du BLS, qui considère que les coûts horaires des "production workers" sont similaires en France et aux Etats-Unis, paraît peu assuré. Sans pouvoir l'évaluer précisément, faute de classification comparable dans les deux pays, l'écart était probablement supérieur pour les ouvriers aux 23% observés en moyenne. L'éventail des salaires est en effet beaucoup plus ouvert aux Etats-Unis qu'en France.

2

Tableau 1 - Comparaison France-Allemagne et France-Etats-Unis du coût du travail toutes catégories confondues dans l'industrie manufacturière

	Coût allemand sur coût français		Coût américain sur coût français	
	1992	1995 <i>Extrapolation</i>	1992	1995 <i>Extrapolation</i>
Coût horaire	1,18	1,26	0,77	0,7
Coût annuel (par personne)	1,13	1,20	1,00	0,91

Source : Calcul des auteurs. Les données sont décrites dans l'encadré.

4. Voir Michèle Lavigne, "Le coût salarial", *Insee Première*, n°462, juin 1996.

5. Sauf mention contraire, les données relatives à l'Allemagne ne concernent que l'ex-RFA. En coût annuel, c'est-à-dire par personne engagée, l'écart, en 1992, est de 13% avec l'Allemagne. Les coûts annuels français et américains étaient identiques en 1992.

6. Les évaluations de productivité proviennent de : Dirk Pilat, "Labour Productivity Levels in OECD Countries", *OECD Working Papers*, n°169, 1996.

7. Cf. par exemple Stephen Davis, "Cross countries patterns of change in relative wages", *Macroeconomics Annual*, NBER, 1992.

■ L'éventail sectoriel est plus resserré en France

Secteur par secteur, la compétitivité des coûts salariaux varie également : aux écarts liés à la proportion différente de main d'oeuvre qualifiée, s'ajoutent des particularités sectorielles. Pour les mesurer, on a classé, dans chacun des trois pays, les différents secteurs selon leur coût salarial ouvrier. D'une façon générale, les hiérarchies intersectorielles sont similaires en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. Les coûts salariaux sont élevés dans l'industrie chimique et parachimique, l'industrie automobile, la sidérurgie ou la construction aéronautique (voir graphique). Ces secteurs sont très capitalistiques, comptent des entreprises de grande taille, se caractérisant par de forts taux de syndicalisation⁸ et un niveau technologique souvent élevé. Les barrières à l'entrée y sont élevées et la dimension hors-coût de la concurrence y est très marquée. Les incitations à la baisse des coûts salariaux y sont par conséquent moins fortes qu'ailleurs. Dans les trois pays, les secteurs à faible coût du travail présentent des caractéristiques

inverses. Ils sont concentrés dans le textile-habillement, les cuirs et chaussures, le bois-ameublement, les jouets, l'horlogerie et la joaillerie.

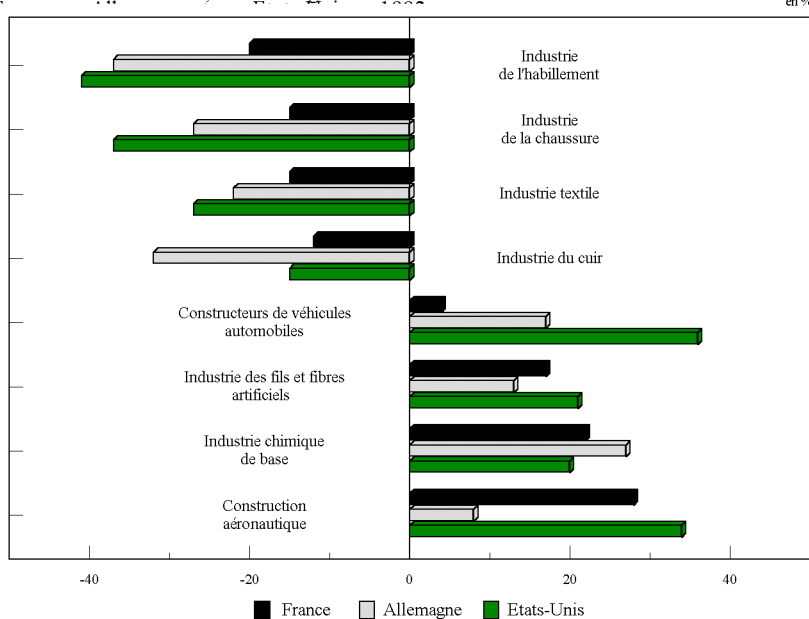
Mais la France fait figure d'exception tant l'éventail intersectoriel des coûts du travail y est resserré. Mise à part l'aéronautique, les salaires moyens à qualification égale ne s'éloignaient pas de plus de 22% de la moyenne du secteur manufacturier en 1992, alors que les écarts atteignent le double aux Etats-Unis et un peu moins du double en Allemagne. Avec une même nomenclature, l'écart-type intersectoriel était de 12% en France, contre 16% en Allemagne et 19% aux Etats-Unis.

De ce fait, les secteurs à bas salaires sont désavantagés en France par rapport à leurs concurrents américains, et sont au même niveau que leurs concurrents allemands. Par exemple, en 1992, dans l'habillement ou l'industrie du cuir, le coût horaire du travail français, toutes qualifications confondues cette fois, était équivalent à celui de l'Allemagne, et était supérieur de plus de 40% à celui des Etats-Unis. Depuis une vingtaine d'années, les pertes d'emploi dans ces secteurs fortement concurrencés par les pays à bas salaires, ont d'ailleurs été plus

accentuées dans les deux pays européens qu'aux Etats-Unis⁹.

Vis-à-vis de l'Allemagne, les écarts intersectoriels s'analysent différemment. Certains des points forts de l'industrie allemande, en particulier les industries automobile et chimique, qui emploient plus de 17% de la main-d'oeuvre ouvrière de l'industrie en 1995, sont en effet des secteurs à qualification et coût du travail élevé, quel que soit le pays considéré. Il est probable que l'Allemagne bénéficie dans ces secteurs d'une compétitivité hors prix qui lui permet de maintenir des salaires élevés relativement aux autres pays, tout en limitant les pertes d'emploi. La bonne compétitivité

Graphique - Ecart du coût salarial à la moyenne du secteur manufacturier... en France, en Allemagne et aux Etats-Unis en 1992



Les indicateurs sectoriels présentés ci-dessus restent purement nationaux et ne peuvent être interprétés comme des comparaisons entre pays. Ils mesurent l'écart de coût salarial ouvrier entre le secteur considéré et la moyenne de l'industrie nationale, l'indice étant pondéré pour tenir compte de la structure de qualification de la main-d'oeuvre ouvrière.

8. Cf. John Bound et George Johnson, "Changes in the Structure of Wages in the 1980's", *American Economic Review*, Vol. 82, pp. 371-392, 1992.

9. Cf. Olivier Cortes et Sébastien Jean, "Quel est l'impact du commerce extérieur sur l'emploi ? Une analyse comparée sur trois pays", document de travail Cepii-Dares, à paraître, 1996.

UN RETOUR AUX SOURCES NATIONALES

Pour réaliser cette comparaison, il fallait disposer de données détaillées pour les trois pays. En France, elles sont issues des *DADS* (déclarations annuelles de données sociales), au niveau NAP100, disponibles seulement jusqu'en 1992 au moment de cette étude. C'est pourquoi l'étude porte sur l'année 1992. Les principaux résultats ont été extrapolés à 1995, en utilisant l'indicateur du BLS, supposé plus fiable en évolution qu'en niveau. Du côté français, l'évolution du coût brut a été calée sur les données de Comptabilité Nationale.

Les coûts salariaux considérés sont annuels en France et en Allemagne, et peuvent être ensuite convertis en coûts horaires en utilisant les données détaillées de durée du travail. Aux Etats-Unis, ils sont directement disponibles sur une base horaire, incluant coût des congés et des jours fériés. Qu'ils soient annuels ou horaires, ces coûts comprennent l'ensemble des charges payées par les employeurs, qu'elles soient légales ou conventionnelles, y compris les compléments de retraite, fonds de pension, cotisations à des organismes d'assurance maladie, etc.

■ Les données allemandes proviennent de deux sources. L'annuaire *Produzierendes Gewerbe* 1992

décompose le coût annuel pour plus de 150 secteurs manufacturiers. L'enquête *Löhne und Gehälter* fournit à un niveau plus agrégé — une quarantaine de secteurs manufacturiers — les salaires bruts (horaires ou mensuels) par catégorie de travail, leurs parts dans l'effectif, ainsi que le nombre d'heures effectuées. Les 150 secteurs allemands ont été regroupés en 45 secteurs manufacturiers correspondant à la NAP100 française. L'harmonisation des postes de travail entre la France et l'Allemagne est délicate, ce qui a conduit à retenir seulement quatre catégories d'emplois : professions intermédiaires et supérieures, employés, ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés.

■ L'*Employment Cost Index* pour les Etats-Unis fournit le coût horaire du travail par grandes branches. Le *Current Population Survey* contient les salaires horaires bruts par catégorie d'emploi ainsi que le salaire brut par secteur à un niveau détaillé, sans croiser les deux dimensions. Le *Current Employment Statistics Program* fournit des données d'emploi et de salaire horaire brut moyen, toutes catégories confondues mais avec une désagrégation sectorielle fine. Les données de qualification par secteur proviennent du *Occupational Employment Survey*.

4

globale des coûts salariaux français vis-à-vis de l'Allemagne est donc en partie un effet de structure : à répartition sectorielle identique des effectifs, l'écart de coût salarial annuel, toutes catégories confondues, en 1992, n'était plus de 13% mais de seulement 9% en défaveur de l'Allemagne.

Au total, les coûts salariaux français apparaissent moins compétitifs que ne le laissent penser les indicateurs usuels, notamment dans les secteurs à bas salaires. *A priori*, les cotisations sociales, à la charge des employeurs ou des employés, sont le premier levier d'action des politiques publiques en ce domaine. Or la part des charges sociales dans le coût du travail est singulièrement élevée en France;

c'est aussi en France que ces charges ont le plus augmenté depuis 15 ans (accroissement de dix points). Même si le coût salarial unitaire n'est pas l'unique déterminant de la compétitivité et de l'emploi, ce constat permet de mieux comprendre pourquoi il importe d'alléger les cotisations sociales sur les bas salaires. On peut craindre cependant qu'au niveau actuel du dollar, un handicap substantiel ne demeure vis-à-vis des Etats-Unis.

Olivier Cortes
Michel Fouquin
Sébastien Jean

LA LETTRE DU CEPII

RÉDACTION
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales,
9, rue Georges-Pitard
75015 Paris.
Tél. 33 01 53 68 55 14
Fax : 33 01 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
Jean Pisani-Ferry
RÉDACTEUR EN CHEF
Claire Lefebvre
CONCEPTION GRAPHIQUE
Pierre Dusser
RÉALISATION
Annick Hutteau
DIFFUSION
La Documentation française.

ABONNEMENT
(11 numéros)
France 295 F
Europe 350 F
Hors Europe 440 F
(envoi par avion)
Adresser votre commande à :
La Documentation française,
124, rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex.
Le CEPII est sur le WEB
son adresse : www.cepii.fr

ISSN 0243-1947
CCP n° 1462 AD
4^{ème} trimestre 1996
Novembre 1996
Imp. ROBERT-PARIS
Imprimé en France.

Cette lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du
CEPII. Les opinions qui y sont
exprimées sont celles des auteurs.